

SOMMAIRE :**1/ Mutations interdépartementales (permutations informatisées) 2015****2/ Résultats (officieux) des promotions 2014-2015****3/ Dernières circulaires départementales****1/ Permutations informatisées Rentrée 2015**

La note de service ministérielle concernant les mutations interdépartementales est parue au BO n°42 du 13 novembre 2014. Elle est consultable en intégralité [>ICI<](#)

Malgré quelques modifications pour les collègues en rapprochement de conjoints ou exerçant en Education prioritaire, celle-ci se situe dans la continuité de celle de 2014, sans que les remarques de notre organisation syndicale n'aient été prises en compte : **la ministre persiste et aggrave la situation des collègues qui sont en attente de mutation !**

Le SNUDI FO continue de revendiquer le droit à mutation pour tous les collègues !

Consulter notre [Dossier spécial « changement de département pour la rentrée 2015 »](#)

Rappel du calendrier des opérations :**20 novembre 2014 à 12 h :** Ouverture des inscriptions dans l'application SIAM**9 décembre 2014 à 12 h :** Clôture des inscriptions dans l'application SIAM**A partir du 9 décembre 2014 :** Envoi des confirmations des demandes de changement de département dans vos boîtes IProf**18 décembre au plus tard :** Retour des confirmations avec les pièces justificatives auprès des services du mouvement (Mme VEAUGIER – DP2)**Jusqu'au 30 janvier 2015 :** Date limite de réception par les services des demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou de demandes de modifications des situations familiales**Du 2 février ou 6 février 2015 :** Consultation des barèmes validés par le DASEN

Résultats individuels des permutations informatisées

9 mars 2015 : Résultats des mutations informatisées

Prenez connaissance de la circulaire de la Direction académique des Bouches du Rhône [→ ICI](#)

ATTENTION : accès réglementé à l'application PIA avec vos identifiants IProf

Veillez à respecter les délais imposés par l'administration concernant les retours des justificatifs officiels, notamment :

- Notification MDPH pour les priorités médicales (la seule preuve de dépôt d'une demande de RQTH ne suffit plus)
- Attestation de dépôt de la déclaration fiscale commune (revenus 2014), délivrée par le centre des impôts, pour les couples pacsés

Vos délégués du personnel FO à la CAPD des Bouches du Rhône vont prendre en charge vos dossiers de mutations interdépartementales 2015

Envoyez nous votre [fiche de suivi syndical](#) (en pièce jointe ou sur notre site [→ doc / pdf](#)) et enregistrez votre accusé de réception SIAM avant de nous la renvoyer en fichier joint par mail à [SNUDI-FO 13](#) ou par courrier à SNUDI-FO 13 - 13 rue de l'Académie 13001 MARSEILLE

A titre indicatif, prenez connaissance des barèmes de l'an passé [→ ICI](#)

Contacts : Franck NEFF – 07.62.54.13.13 ou Jean-Philippe BLONDEL – 06.81.60.64.35

2/ Résultats (officiels) des promotions *Année 2014-2015*

Le groupe de travail du 19 novembre a étudié les promotions des PE pour l'année scolaire et des instituteurs pour l'année civile 2015.

Le SNUDI FO a contrôlé et fait corriger des erreurs dans les dossiers confiés par les collègues.
Voir [>ICI<](#) les barèmes retenus.

Par souci de confidentialité, le SNUDI FO ne publiera pas l'ensemble des résultats dans son bulletin départemental ou son site internet.

Les collègues qui nous ont confiés leurs dossiers ont été prévenus par le syndicat. La CAPD prévue le 18 décembre entérinera les résultats officiels.

Contactez le syndicat pour obtenir votre résultat (officiel) de promotions

3/ Dernières circulaires publiées – *site interne PIA*

RAPPEL : Depuis la rentrée 2014, l'Administration ne publie plus les circulaires sur le site public de la DSDEN 13.

Vous trouverez les dernières circulaires sur l'application PIA → [ICI](#)

Votre identifiant et le mot de passe IProf seront nécessaires pour se connecter.

► **Stage de préparation au diplôme d'Etat de psychologie scolaire (DPES)**

Dossier à télécharger et à transmettre à votre IEN pour le **lundi 15 décembre 2014** (au plus tard).

La formation aura lieu à l'université de Lyon.

Les candidats retenus par la CAPD seront convoqués à un entretien de sélection à l'Université de Lyon au mois de mai 2015.

► **Liste d'aptitude aux emplois de direction d'établissement spécialisés (DDEEAS)**

Dossier à télécharger et à transmettre à votre IEN pour le **lundi 15 décembre 2014** (au plus tard).

La formation aura lieu à l'université de Lyon.

Les candidats retenus par la CAPD seront convoqués à un entretien de sélection à l'Université de Lyon au mois de mai 2015.

► **Stage CAPA-SH**

Dossier à télécharger et à transmettre à votre IEN pour le **lundi 12 janvier 2015** (au plus tard).
Les candidats sont invités à participer à une réunion d'information organisée à l'ESPE d'Aix (2 avenue Jules Isaac) le **mercredi 21 janvier 2015** de 14h à 17h.

► **Prise en charge partielle du prix des titres d'abonnement de transport**

Consulter le Bulletin académique n°622 pour télécharger la circulaire et l'imprimé de demande
→ [ICI](#)

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Début du vote électronique le jeudi 27 novembre à 10h...

URGENT : Activez votre espace électeur !

Conservez votre notice de vote !

POUR VOUS AIDER → [>ICI<](#) notre tutoriel

Contactez le syndicat si vous n'arrivez pas à activer votre espace électeur, si vous ne réussissez pas à vider votre messagerie professionnelle, si vous n'avez pas reçu votre notice de vote...